

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le lundi 15 août 2022 à 18 h 35.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale et greffière adjointe, madame Julie Forgues, étaient présents et formant quorum, les conseillers suivants : monsieur Daniel Beaudoin, madame Johanne Lepage, monsieur Michaël Vangansbeck et monsieur Frank Pappas.

Étaient absents, les conseillers, madame Joan Raymond et monsieur Alexandre Morin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 18 juillet 2022 à 18 h 30.
4. Dépôt des états financiers de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.
5. Rapport sur la situation financière.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 5 membres suivant la démission du conseiller municipal, monsieur David Monette, effective le 26 juillet 2022.

AG-1194-08-2022

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance extraordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté.

AG-1195-08-2022

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE LE LUNDI 18 JUILLET 2022 À 18 H 30.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 18 juillet 2022 dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 18 juillet 2022 à 18 h 30 soit et est approuvé tel que rédigé.

4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021.

Ce conseil prend acte du dépôt par la trésorière, madame Lise Lavigne, après que soit dûment paru un avis public à cet effet le 27 juillet dernier, du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 pour l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel et du rapport du vérificateur tel que préparé par la firme *Amyot Gélinas*.

5. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

Le maire, monsieur Gilles Boucher, fait lecture et présentation du rapport sur la situation financière de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.

En conformité avec l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Le présent rapport sera publié sur notre site Web www.lacmasson.com ainsi que l'intégralité du rapport financier au 31 décembre 2021.

Ce rapport traitera des éléments suivants :

- Le rapport de l'auditeur indépendant
- Le rapport financier 2021 sommaire de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel et les faits saillants
- Les réalisations de 2021 provenant des activités d'investissement

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport financier au 31 décembre 2021 a été vérifié par un vérificateur externe de la firme *Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l.* Son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT FINANCIER 2021 DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL

Au chapitre des revenus, l'Agglomération a réalisé des revenus de fonctionnement de l'ordre de 2 025 387 \$, soit 15 894 \$ supérieurs aux revenus budgétés.

	BUDGET 2021	RÉALISATIONS 2021	VARIATIONS
Taxes	22 000 \$	24 231 \$	2 231 \$
Quotes-parts	1 925 431 \$	1 925 430 \$	(1) \$
Transferts	25 267 \$	20 430 \$	(4 837) \$
Services rendus	28 795 \$	33 744 \$	4 949 \$
Amendes et pénalités	7 000 \$	12 450 \$	5 450 \$
Autres revenus d'intérêts	1 000 \$		(1 000) \$
Autres revenus		9 102 \$	9 102 \$
TOTAL DES REVENUS	2 009 493 \$	2 025 387 \$	15 894 \$

LES CHARGES

Au 31 décembre 2021, l'Agglomération affiche des dépenses de fonctionnement de 1 642 736 \$, soit 71 088 \$ inférieurs au budget.

Les principales variations proviennent, entre autres :

- En administration générale, nous notons une diminution de (-) 16 715 \$ attribuable à certains mandats professionnels qui n'ont pas été octroyés.
- En transport, nous notons une diminution de (-) 66 032 \$ qui est expliquée par des travaux de voirie et d'entretien d'équipement non réalisés qui étaient prévus au budget, par l'économie de l'achat de sable et sel pour la saison hivernale ainsi que par la diminution des charges salariales par rapport au budget.
- En aménagement, urbanisme et développement, la diminution de (-) 5 427 \$ est principalement attribuable par diverses publicités touristiques qui étaient prévues au budget et qui n'ont pas été réalisées à cause des impacts de la Covid-19.

	BUDGET 2021	RÉALISATIONS 2021	VARIATIONS
Administration générale	315 860 \$	299 145 \$	(16 715) \$
Sécurité publique	724 734 \$	729 993 \$	5 259 \$
Transport	366 766 \$	300 734 \$	(66 032) \$
Santé et bien-être	5 000 \$	3 728 \$	(1 272) \$
Aménagement, urbanisme et développement	5 743 \$	316 \$	(5 427) \$
Loisirs et culture	234 926 \$	232 381 \$	(2 545) \$
Frais de financement	60 795 \$	76 439 \$	15 644 \$
TOTAL DES CHARGES	1 713 824 \$	1 642 736 \$	(71 088) \$

Excédent (déficit) de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	295 669 \$	382 651 \$	86 982 \$
--	-------------------	-------------------	------------------

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de l'Agglomération se terminant le 31 décembre 2021 est de 84 536 \$ portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus non affecté) à 212 933 \$.

Quant à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2021, il se situe à 8 111 \$.

	BUDGET 2021	RÉALISATIONS 2021	VARIATIONS
EXCÉDENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Excédent (déficit) de l'exercice	295 669 \$	382 651 \$	86 982 \$
Remboursement capital dette à long terme	(307 421) \$	(307 421) \$	
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	(11 450) \$	(21 789) \$	(10 339) \$
Excédent (déficit) accumulé		7 412 \$	7 412 \$
Excédent de fonctionnement affecté	41 000 \$	41 000 \$	
Réserves financières et fonds réservés	(18 446) \$	(18 181) \$	265 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	648 \$	864 \$	216 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	11 752 \$	9 306 \$	(2 446) \$
	(295 669) \$	(298 115) \$	(2 446) \$
Excédent (Déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		84 536 \$	84 536 \$

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2021

Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme de l'Agglomération était de 2 190 264 0 \$.

LES FONDS RÉSERVÉS

Le rapport financier fait état du fonds de roulement dont le solde est de 18 474 \$.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Parmi les projets réalisés au cours de l'année 2021, nous retrouvons :

- Achat d'habits de combat et de casques pour pompiers – **6 050.43 \$**
- Achat de ballons et bouées riveraines de signalisation nautique – **5 700.71 \$**
- Achat d'une remorque fermée pour le sauvetage hors routes – **11 811.09 \$**
- Achat de tablettes véhiculaires Kalioppe et équipements – **4 262.48 \$**
- Achat et installation d'une génératrice à la caserne des pompiers – **16 019.52 \$**
- Poursuite de la réfection du quai municipal – **297 544.44 \$**

MOT DE LA FIN

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier la direction générale, les cadres et tous les employés de la Ville pour l'énergie déployée dans l'accomplissement de leurs mandats, pour leur travail constant afin d'offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens. Les deux dernières années n'ont pas été faciles en raison de la pandémie, mais c'est grâce à vous que nous avons continué d'offrir le même niveau de service à nos citoyens.

Je profite également du dépôt de ce rapport pour souligner le travail de tous les bénévoles actifs dans notre communauté qui ont à cœur son bien-être et sa prospérité. Au nom du conseil municipal et de tous les citoyens, je vous remercie de votre engagement, le travail que vous faites a une valeur inestimable. Merci de vous impliquer dans la communauté. Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique où il fait bon vivre !

Gilles Boucher

Maire et président de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

AG-1196-08-2022

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 18 h 39, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ de lever la séance.

Monsieur Gilles Boucher
Président

Madame Julie Forgues
Directrice générale et greffière adjointe

/jf